

Rôle de la séance publique du 01/04/2025 à 14h30**Présidente** : Madame BUFFET**Greffier** : Madame LE REOUR

01) N° 2500193 **RAPPORTEURE : Mme BUFFET**

Demandeur	LA SOCIÉTÉ NEOEN	CGR AVOCATS
Défendeur	COMMUNE D'OUILLY-LE-TESSON	

Requête en référé suspension de la société NEOEN contre l'arrêté n° DP 014 486 24 U00016 du 04/12/2024 par lequel le maire de la commune de OUILLY-le-Tesson s'est opposé à la déclaration préalable en vue de l'installation d'un mât de mesure de vent.

02) N° 2403416 **RAPPORTEURE : Mme BUFFET**

Demandeur	M.	M	ZAZAI	Me KATI
	M.	M	Habibollah	Me KATI
	M.	M	Fahim	Me KATI
	Mme	M	Basmina	Me KATI
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête en référé suspension de M.Zazai M et autres contre la décision née le 10 janvier 2024 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France, saisie d'un recours administratif préalable obligatoire formé contre les décisions du 24 septembre 2023 de l'ambassade de France en Iran refusant de délivrer à Mme Maleka M , à M. Fahim M , à M. Habibollah M , à Basmina M , à Kamran M , à Ebrahim M ainsi qu'à Bellal M des visas de long séjour au titre de la réunification familiale a, à son tour, implicitement refusé de délivrer les visas sollicités.